

TROPHEES PORT DU FUTUR : PORTEZ VOTRE INNOVATION PORTUAIRE

Les 22 et 23 septembre se dérouleront à la FNTP à Paris la 11^{ème} édition des Assises Port du futur. Cet événement donnera l'opportunité aux porteurs de projets portuaires innovants de concourir à la 5^{ème} édition du trophée Port du futur. Ils ont jusqu'au 4 juin prochain pour télécharger et compléter leur dossier sur le site portdufutur.fr. Suite à cette présentation écrite, le jury sélectionnera 8 d'entre eux qui auront l'opportunité de venir présenter leur innovation en présentiel lors des Assises en septembre.

Comme chaque année le Trophée Port du futur récompensera **une entreprise, un port ou un laboratoire de recherche** à l'initiative d'une innovation en collaboration avec une entreprise, un port, une start-up ou un laboratoire de recherche. Cette édition mettra en avant **une innovation portée par un couple utilisateur** (ports ou acteurs portuaires) / **concepteur** (entreprise). L'innovation répondra donc à un besoin d'un port/acteur portuaire (professionnels du transport et de la logistique, bureaux d'études, entreprises et industriels de la place portuaire...) et concerne le port dans toutes ses activités (commerce, nautisme, tourisme, logistique...).

MODALITES DE PARTICIPATION

Les candidats intéressés par le Trophée peuvent retirer leur dossier de candidature sur le site Port du futur (<https://www.portdufutur.fr>) et le **renvoyer complété avant le 4 juin 2021**. Le dossier sera lu et étudié par le jury du concours. Ce dernier est composé des membres du comité d'organisation des Assises du Port du futur, reconnus pour leur expertise : Cerema, Ministère de la Transition écologique, Union des Ports de France, Cluster Maritime Français, i-TRANS, Pôle Mer Bretagne Atlantique, Pôle Mer Méditerranée, Fédération Nationale des Agences Urbanisme. Chaque dossier fera l'objet d'une notation dont le détail des critères est disponible dans le formulaire à télécharger.

Si leur candidature figure parmi les 8 dossiers les mieux notés, ils disposeront de 5 minutes le 22 septembre pour présenter leur projet aux membres du jury ainsi qu'aux participants de la 11^{ème} édition des Assises.

UNE VISIBILITE POUR LES LAUREATS

Les lauréats de l'édition bénéficieront d'un espace pour présenter leur projet pendant le temps des Assises. Les projets ayant été retenus à l'issue de l'étape finale bénéficieront d'une vidéo de présentation de 2 à 3 minutes ainsi qu'une publication dans l'Essentiel 2021 et une visibilité sur le site des Assises et les réseaux sociaux des membres du comité d'organisation.

Retrouvez les lauréats des années précédentes sur le site Port du futur : <http://www.portdufutur.fr>

LES DATES CLES DU CONCOURS

- **Avril au 4 juin 2021** : envoi des dossiers (via le formulaire)
- **Fin juin, début juillet 2021** : annonce des projets sélectionnés
- **Mercredi 22 septembre 2021** : présentation de 5 minutes en session plénière des Assises et remise du Trophée Port du futur
- **Mercredi 22 et jeudi 23 septembre 2021** : networking dans l'espace lauréats

LA DEMARCHE PORT DU FUTUR

TRAVAILLER ET ECHANGER SUR LES ENJEUX PORTUAIRES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Le contexte portuaire français actuel se caractérise par une multiplicité des enjeux, par des contraintes croissantes (concurrence, pression démographique, évolutions technologiques, aspects environnementaux...) et par une multitude d'acteurs. La démarche Port du futur cherche à rassembler les acteurs du milieu portuaire. L'objectif est de réfléchir à l'avenir des ports français et de promouvoir l'innovation dans le domaine portuaire. Les pistes de réflexion et de travail concernent des domaines variés mais liés :

- la compétitivité portuaire ;
- la logistique durable ;
- les relations port / ville / territoire ;
- la préservation de l'environnement ;
- l'amélioration de la performance énergétique des port ;
- la promotion de l'éco-conception des infrastructures et des services ;

UNE DEMARCHE RYTHMEE PAR LES ASSISES DU PORT DU FUTUR

Cette démarche est rythmée chaque année par les Assises du Port du futur où acteurs publics et privés, milieux économiques et universitaires se retrouvent pour des journées de travail et d'échange à l'intersection entre différentes disciplines (ingénierie, technique, sociologie, économie, écologie...). La démarche est portée par le Cerema et animée par un réseau de partenaires :

- la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGTIM) du Ministère de la Transition écologique (MTE) ;
- l'Union des Ports de France ;
- les Pôles Mer ;
- le Pôle de compétitivité I-trans ;
- le Cluster maritime français ;
- le club territoires maritimes et portuaires de la fédération nationale des Agences d'Urbanisme.